

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 22 septembre 2022

Délibération n°20220922_04

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 46

Suppléants : 4

Pouvoirs : 9

= **VOTANTS : 59**

- dont « pour » : 59

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : ANIMATION : Partenariat financier au profit du PETR pour l'édition 2022
des Florales en Ruffécois**

Le jeudi 22 Septembre 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des Fêtes de LUXÉ.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - NAFFRICHOUX Marc – MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

3-RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine

4-JONQUET Jean-Louis suppléant de JÉROME Géraldine

Pouvoirs :

1-GEOFFRION Olivier pouvoir à FOURÉ Brigitte

2-CHAMPALOUX Didier pouvoir à SOURY Christine

3-PERCHE Marie-Annick pouvoir à BERTRAND Didier

4-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

5-CHARRIAUD Sébastien pouvoir à CRINE Jean-Jacques

6-FAURE Sigrid pouvoir à COYAUD Pierrick

7-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse

8-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à CAMY Bruno

9-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

Absents : BLANCHON Alain – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - LAVERGNE Didier - JEUNE Karine – VIGNET Aurélie - TEILLET Anne – VERGNAUD David – MAHÉ Jacques - (*titulaire de Vouharte en attente élections*).

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : ANIMATION : Partenariat financier au profit du PETR pour l'édition 2022 des Florales en Ruffécois

Vu la demande en date du 21 juillet 2022 du PETR du Pays du Ruffécois, sollicitant le soutien financier de la communauté de communes Cœur de Charente en vue d'organiser « Les Florales 2022 »,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 29 août 2022, proposant un soutien financier à hauteur de 3000 €,

Monsieur le Président expose qu'un groupe d'élus constitué au sein du PETR a proposé d'organiser une manifestation dédiée au végétal les 7, 8 et 9 octobre prochain.

Cette manifestation s'adressera d'une part aux professionnels de l'horticulture, et d'autre part au grand public.

En effet, une journée à destination des professionnels se déroulera le vendredi 07 octobre à Nanteuil-en-Vallée et Taizé-Aizie et les journées « grand public » auront lieu, quant à elles, le samedi 08 et le dimanche 09 octobre au parc floral à Mansle.

Les axes de la manifestation tels que proposés et retenus par le PETR sont :

- ✓ La sensibilisation autour du jardinage naturel,
- ✓ La protection de la biodiversité,
- ✓ Le végétal au service des économies d'énergie.

Il s'agira d'une manifestation gratuite pour les visiteurs.

Le budget prévisionnel de la manifestation se présente comme suit :

BUDGET_2022	
Nom de la structure :	PETR DU PAYS DU RUFFECOIS
Exercice :	2022

BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Achats	2 340,00	Recettes	6 000,00
Fournitures	550,00	Entrées	
Matériel, équipements...	1 400,00	Restauration, buvette	
Objets publicitaires		Ventes diverses	
Autres achats	390,00	Prestations (locations...)	
Services extérieurs	2 500,00	Autres	6 000,00
Locations de locaux		Subventions	12 000,00
Locations de matériel		Europe	
Assurances	500,00	Etat	
Documentation		Région	
Entretien, réparations		Département	6 000,00
Autres services extérieurs		Etablissement public de coopération intercommunale	6 000,00
Autres services extérieurs	8 680,00	Commune	
Publicité	4 300,00	Autres organismes publics	
Frais d'hébergement	200,00		
Frais de déplacement	200,00	Autres organismes privés	
Rémunération/honoraires (animation...)	1 500,00		
Personnel extérieur	2 100,00		
Frais postaux et de télécommunication	380,00		
Charges de Personnel	2 680,00		
Rémunérations	1 900,00	Fédération, association mère, filiales...	
Charges sociales	780,00	Autres recettes	
Frais bancaires		Cotisations	
Amortissement		Dons, legs	
Autres dépenses	1 600,00	Mécénat	
Réception et frais de repas	1 500,00	Autofinancement	
TOTAL DEPENSES	18 000,00	TOTAL RECETTES	18 000,00

Monsieur le Président précise que l'engagement financier du Département est conditionné par un cofinancement à part égale des 2 communautés de communes Cœur et Val de Charente.

Il propose d'octroyer la somme de 3000 € au profit du PÉTR du Pays du Ruffécois dans le cadre de l'organisation de l'édition 2022 des Florales.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'OCTROYER un soutien financier, à hauteur de 3000 €, au profit du PÉTR du Pays du Ruffécois, en vue de l'organisation des Florales 2022 ;**
- **D'INSCRIRE les crédits en découlant au titre du budget 2022 et D'APPROUVER la décision modificative budgétaire en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD

